



# LA MÉDIATION DU CRÉDIT UNE VIGILANCE RENFORCÉE

2008•2023

# La médiation du crédit aux entreprises 15 ans au service des entreprises

- **UN SERVICE DE PROXIMITÉ, GRATUIT ET CONFIDENTIEL** qui a pour mission de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement
- **UN SERVICE RECONNU** par un accord de place, assuré par les directeurs départementaux de la Banque de France et des instituts d'émission en outre-mer



# 1 – LA MÉDIATION DU CRÉDIT : NE LAISSER AUCUNE ENTREPRISE SEULE FACE À SES PROBLÈMES AVEC SA BANQUE

- **Une mission fondée sur un accord de place signé par :** le ministère de l'économie et des finances, la Banque de France, la Fédération bancaire française et l'Association française des sociétés financières
- **Ne laisser aucune entreprise seule face à ses problèmes de trésorerie ou de financement, surtout en période de crise**
  - Examiner la situation financière de chaque entreprise éligible
  - Rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées
  - En revanche, la Médiation n'a pas vocation à les aider à trouver des partenaires bancaires ou financiers.

## 2 – LA MÉDIATION DU CRÉDIT : UNE RÉPONSE AUX DIFFÉRENDS AVEC SA BANQUE



➡ Dénonciation d'un découvert ou d'une ligne de financement

➡ Refus de crédit (trésorerie, équipement, crédit-bail...)

➡ Absence de réponse suite à une demande de crédit

➡ Refus d'échelonnement ou de restructuration d'une dette

➡ Refus ou non renouvellement de caution ou de garantie

### 3 – LA MÉDIATION DU CRÉDIT : DISPONIBLE DANS TOUS LES TERRITOIRES

- Une **équipe nationale** en charge du pilotage de l'activité
  
- Un dispositif opérationnel **dans toutes les succursales départementales de la Banque de France** pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement
  - Gratuit
  - Confidentiel
  - Obligation pour les banques de venir à la médiation
  - Maintien de l'enveloppe global des encours alloués aux entreprises pendant la durée de la médiation :
  - **Ce qui permet de rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées**

## 4 – LA MÉDIATION DU CRÉDIT : UNE PROCÉDURE EN 5 ÉTAPES

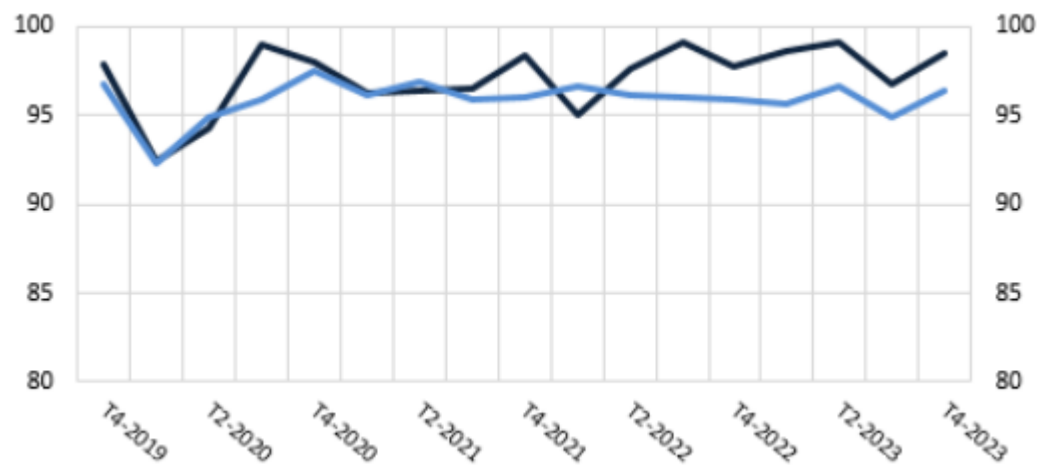
- Un processus en 5 étapes encadrées dans le temps
  1. La validation d'un dossier de médiation sur le site du Médiateur du crédit <https://mediateur-credit.banque-france.fr> enclenche la procédure.
  2. Dans les 48 h, le Médiateur départemental contacte l'entreprise et accepte ou non son dossier, en fonction de son éligibilité.
  3. Le Médiateur départemental informe immédiatement les établissements financiers de l'ouverture d'une médiation et leur accorde un délai de cinq jours ouvrés pour revoir leur position.
  4. À l'issue de ce délai, si ses difficultés perdurent, le Médiateur départemental identifie et résout les points de blocage. Si besoin, il réunit l'ensemble des partenaires financiers de l'entreprise.
  5. Si la médiation n'a pas abouti, l'entreprise a la possibilité de demander la révision de son dossier au niveau régional.

## 5. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : DES ENJEUX DE VIGILANCE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN TENSION

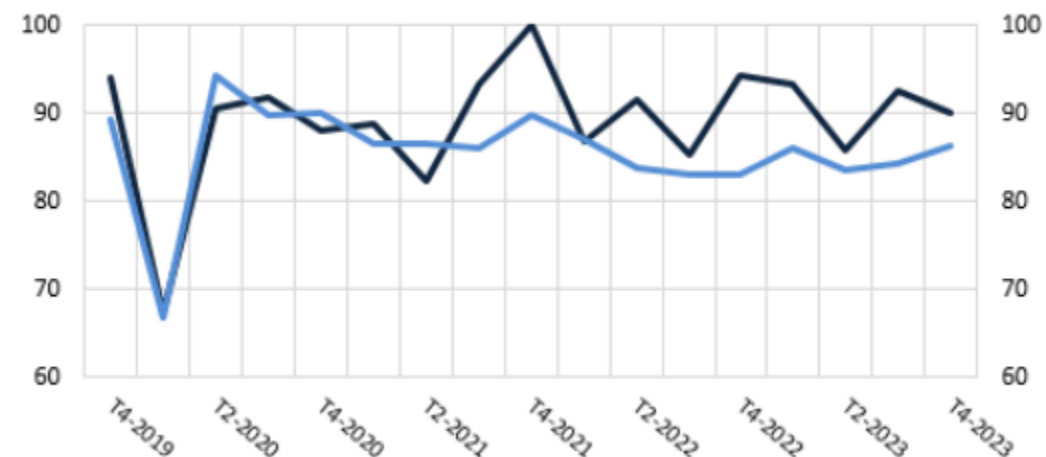
- Une croissance ralentie (0,9 % en 2023 et prévue pour 2024)
- Impact de l'inflation / hausse des taux sur les marges des entreprises
- L'investissement ralentit en 2023, freiné par la forte hausse du coût du crédit, mais l'accès au financement reste jugé plutôt aisé.
- Les PGE sont remboursés, mais parfois au détriment du développement/rémunération
- Les assignations par les URSSAF

## 6. LA MÉDIATION DU MÉDIATION : UN ACCÈS AU CRÉDIT QUI RESTE FAVORABLE

Obtention des crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédits (en totalité ou à plus de 75%)



Obtention des crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédits (en totalité ou à plus de 75%)

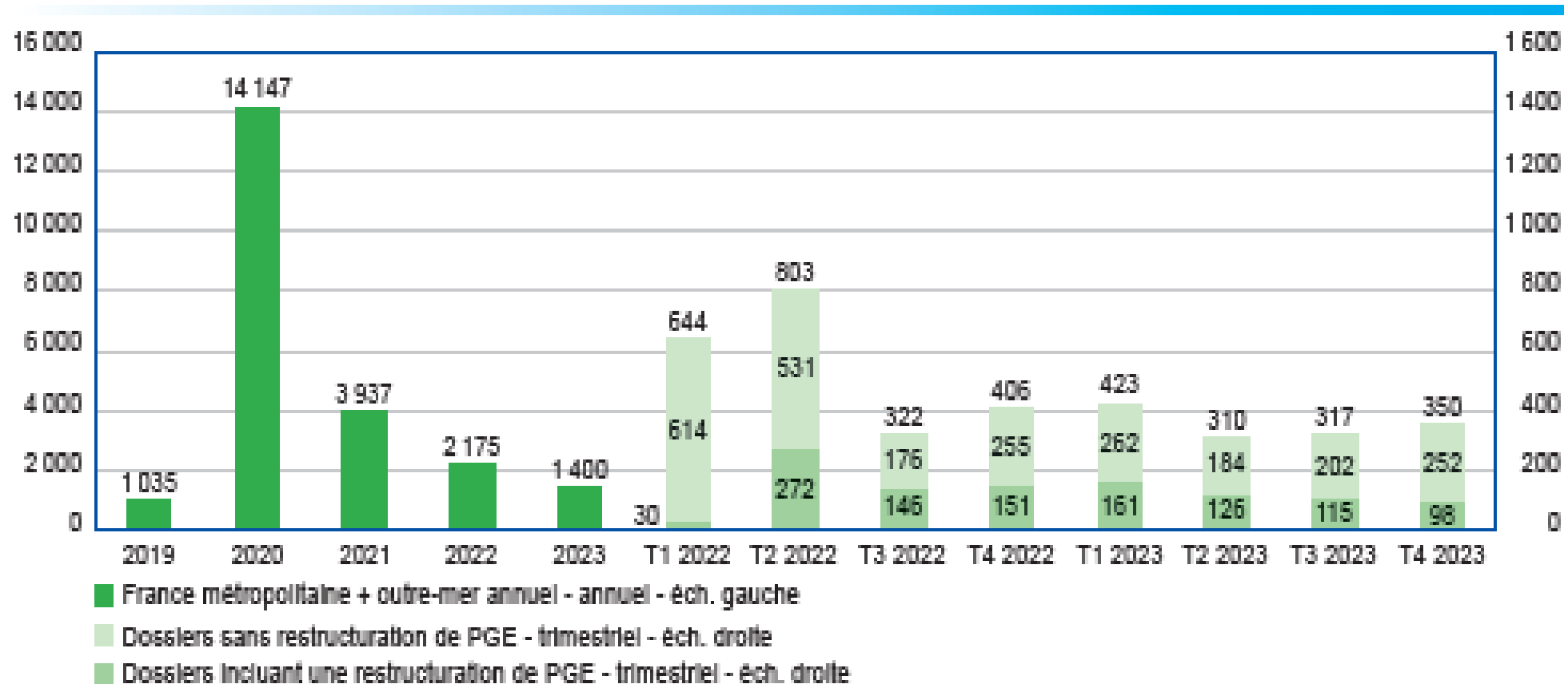


Source : Banque de France  
Stat Info T4 2023



## 7. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : UN RECUIL DES SOLLICITATIONS

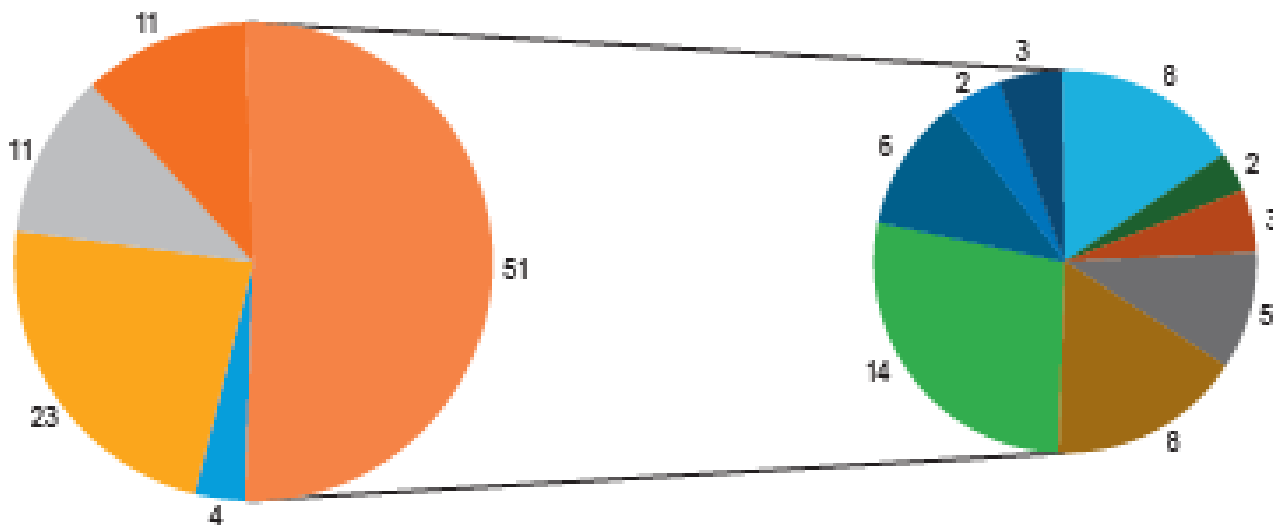
### Nombre de dossiers éligibles



# 8. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : LES SERVICES ET LE COMMERCE, LES TPE

## Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

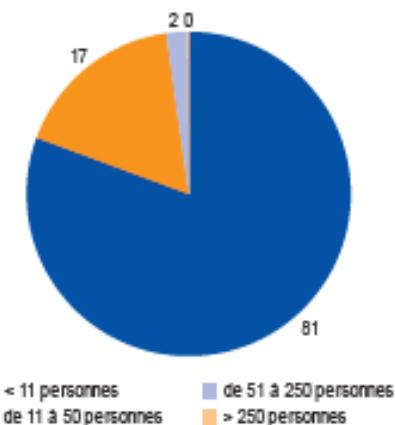


- Services
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industries extractives et Industrie manufacturière
- Bâtiment, construction et travaux publics
- Commerce

- Services immobiliers
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Services administratifs et de soutien
- Services de santé et d'action sociale
- Services autres
- Services de transport et d'entreposage
- Services hébergement et restauration
- Services d'information et de communication
- Services financiers et assurance

## Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



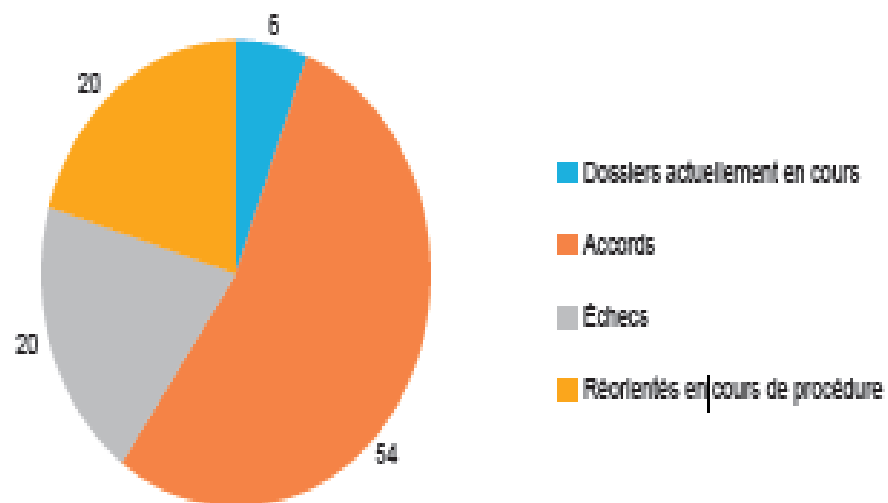
- < 11 personnes
- de 11 à 50 personnes
- de 51 à 250 personnes
- > 250 personnes

## 9. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : LA RESTRUCTURATION DES PGE

- 52% des encours remboursés à fin novembre 2023
- 1 100 dossiers de restructuration de PGE depuis le début de la procédure (dont 500 en 2023)
- 594 accords avec en général 2 années supplémentaires de remboursement, une restructuration équilibrée des autres crédits bancaires à maturité, de la visibilité sur les lignes CT maintenues
- Un Accord de place renouvelé jusqu'à fin 2026

### État des dossiers éligibles pour restructuration de PGE depuis le début de la procédure

(en pourcentage)

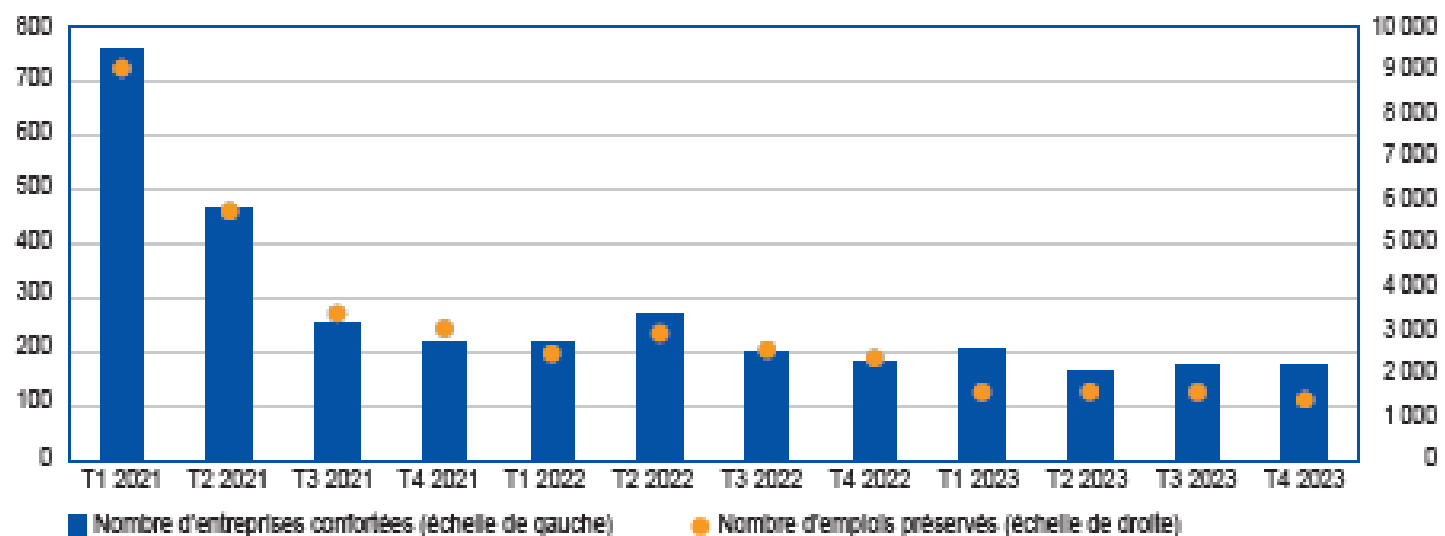


### Répartition par région des dossiers de médiation avec restructuration et des PGE octroyés

Région	Nombre de dossiers avec restructuration de PGE (en %)	Nombre de PGE octroyés (en %)
Île-de-France	30,0	21,1
Nouvelle-Aquitaine	14,7	9,9
Auvergne-Rhône-Alpes	14,1	13,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,1	10,9
Occitanie	8,9	10,0
Grand Est	3,8	6,9
Normandie	3,8	3,5
Pays de la Loire	3,3	4,2
Bourgogne-Franche-Comté	3,1	3,7
Centre-Val de Loire	3,0	3,0
Bretagne	2,7	3,9
Hauts-de-France	1,6	6,0
Outre-mer	1,1	2,6
Corse	0,7	1,0

# 10. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : LA PRÉSERVATION DES ACTIVITÉS

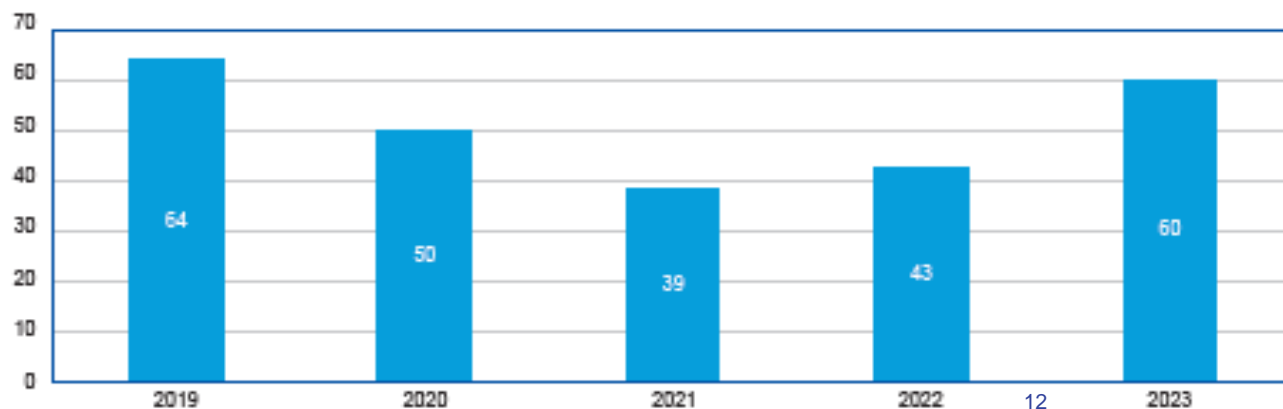
### Nombre d'entreprises et d'emplois préservés



**6130**  
emplois  
préservés en  
2023

### Taux de succès annuel de la médiation du crédit

(en pourcentage)



# 11. LA MÉDIATION DU CRÉDIT : LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES (OFE)

**Objectif** : de dégager une vision commune sur les questions de financement des entreprises notamment les TPE/PME

**Composition** : organisations professionnelles, chambres consulaires, banques, pouvoirs publics

- Dernier rapport : mission préventive confiée à l'OFE par la précédente Ministre déléguée pour les PME et le commerce
  - > Accès des TPE aux crédits de trésorerie - Septembre 2023
  - > Flyer «TPE, comment bien présenter votre crédit de trésorerie?»
- Dans un contexte de ralentissement économique, des enjeux accrus d'**anticipation** précoce des difficultés financières et d'orientation des entreprises vers les dispositifs appropriés.
- Pour la médiation du crédit, des enjeux de renforcement de sa visibilité en régions et au travers de partenariats avec les acteurs de la prévention des difficultés des entreprises et de leur accompagnement.